Date audience appel

Par Paris1256
Bonjour,
J'ai été condamné début octobre dans un procès pénal et mon avocat a fait recours en appel dans les délais, como confirmé par le SPIP.
Cependant, j'ai lui ai demandé plusieurs fois la date de l'audience d'appel et il ne m'a même pas répondu ou il m'a d qu'elle "pourrait avoir lieu dans un an". C'est possible ?!
A ma connaissance, dès qu'on fait demande d'appel la cour communique immédiatement la date de l'audience.
Merci pour votre réponse !
Par chamce
les magistrats doivent être indépendants, compétents, impartiaux et intègres

les auditeurs de justice, les élèves avocats sont évalués par une épreuve de déontologie.......